

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune - 60003 - PISCINE NAYEO (1)**

**AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE 60000 - CC du Pays de Nay (2)**

Numéro SIRET : 24640175600084

POSTE COMPTABLE : SGC DE NAY MORLAAS

**M 14**

**Compte administratif**

**voté par nature**

**BUDGET : 60003 - PISCINE NAYEO (3)**

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

## IV - Annexes (6)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	25
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	26
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	27
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	31
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	32
A10.3 - Opérations liées aux cessions	33
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	34
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	35
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	36
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	37
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet



Sans Objet  
Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

38

C1.2 - Actions de formation des élus

Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

Sans Objet

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

Sans Objet

C3.2 - Liste des établissements publics créés

Sans Objet

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

Sans Objet

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

Sans Objet

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

40

C3.6 - Identification des flux croisés

Sans Objet

C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain

Sans Objet

### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

45

D2 - Arrêté et signatures

46

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE  
6441760003 - PISCINE NAYEO  
60003 - PISCINE NAYEO

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	30648
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de communes du Pays de Nay	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
10127632	26278979	642.53	646.91

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) DGCL
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	309
2	Produit des impositions directes/population	0	305
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	374
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	80
5	Encours de dette/population	0	198
6	DGF/population	0	49
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0 %	40.6 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0	87.7 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	21.5 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	53.1

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 285 489,12	G	1 285 489,12
	Section d'investissement	B	303 154,42	H	238 629,47
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 400 013,50 (si excédent)
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	1 588 643,54	= G+H+I+J	2 924 132,09
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	19 614,64	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	19 614,64	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 285 489,12	= G+I+K	1 285 489,12
	Section d'investissement	= B+D+F	322 769,06	= H+J+L	1 638 642,97
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 608 258,18	= G+H+I+J+K+L	2 924 132,09

### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	19 614,64
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	12 200,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	4 174,64		0,00
11	Opération d'équipement n° 11	3 240,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	584 800,00	430 704,35	0,00	0,00	154 095,65
012	Charges de personnel, frais assimilés	589 980,00	585 868,29	0,00	0,00	4 111,71
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	2,82	0,00	0,00	7,18
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 174 790,00</b>	<b>1 016 575,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>158 214,54</b>
66	Charges financières	34 666,00	32 546,88	0,00	0,00	2 119,12
67	Charges exceptionnelles	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 209 856,00</b>	<b>1 049 122,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>160 733,66</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	236 710,00	236 366,78			343,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>236 710,00</b>	<b>236 366,78</b>			<b>343,22</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 446 566,00</b>	<b>1 285 489,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>161 076,88</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	12 540,00	65 721,00	0,00	0,00	-53 181,00
70	Produits services, domaine et ventes div	400 000,00	339 515,14	0,00	0,00	60 484,86
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	997 414,00	840 704,20	0,00	0,00	156 709,80
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,78	0,00	0,00	-0,78
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 409 954,00</b>	<b>1 245 941,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>164 012,88</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 936,00	0,00	0,00	-2 936,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 409 954,00</b>	<b>1 248 877,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>161 076,88</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	36 612,00	36 612,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>36 612,00</b>	<b>36 612,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 446 566,00</b>	<b>1 285 489,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>161 076,88</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	48 050,00	22 436,48	12 200,00	13 413,52
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 289 826,50	831,36	4 174,64	1 284 820,50
	Total des opérations d'équipement	8 300,00	5 040,00	3 240,00	20,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 350 176,50</b>	<b>28 307,84</b>	<b>19 614,64</b>	<b>1 302 254,02</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	238 235,00	238 234,58	0,00	0,42
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	11 700,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>249 935,00</b>	<b>238 234,58</b>	<b>0,00</b>	<b>11 700,42</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 600 111,50</b>	<b>266 542,42</b>	<b>19 614,64</b>	<b>1 313 954,44</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	36 612,00	36 612,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>36 612,00</b>	<b>36 612,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 636 723,50</b>	<b>303 154,42</b>	<b>19 614,64</b>	<b>1 313 954,44</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	2 262,69	0,00	-2 262,69
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>2 262,69</b>	<b>0,00</b>	<b>-2 262,69</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>2 262,69</b>	<b>0,00</b>	<b>-2 262,69</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	236 710,00	236 366,78		343,22
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>236 710,00</b>	<b>236 366,78</b>		<b>343,22</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>236 710,00</b>	<b>238 629,47</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 919,47</b>

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis		
	<b>Pour information</b> <b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	(2) <b>1 400 013,50</b>			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	430 704,35		430 704,35
012	Charges de personnel, frais assimilés	585 868,29		585 868,29
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,82		2,82
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	32 546,88	0,00	32 546,88
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	236 366,78	236 366,78
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 049 122,34</b>	<b>236 366,78</b>	<b>1 285 489,12</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	36 612,00	36 612,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	238 234,58	0,00	238 234,58
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 040,00		5 040,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	22 436,48	0,00	22 436,48
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	831,36	0,00	831,36
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>266 542,42</b>	<b>36 612,00</b>	<b>303 154,42</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	65 721,00		65 721,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	339 515,14		339 515,14
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	840 704,20		840 704,20
75	Autres produits de gestion courante	0,78	0,00	0,78
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 936,00	36 612,00	39 548,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 248 877,12</b>	<b>36 612,00</b>	<b>1 285 489,12</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 262,69	0,00	2 262,69
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		236 366,78	236 366,78
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>2 262,69</b>	<b>236 366,78</b>	<b>238 629,47</b>
<b>Pour information</b>				<b>1 400 013,50</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>584 800,00</b>	<b>430 704,35</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>154 095,65</b>
6045	Achats études, prestat° services (terrai	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60611	Eau et assainissement	50 000,00	36 669,55	0,00	0,00	13 330,45
60612	Energie - Electricité	180 000,00	150 612,37	0,00	0,00	29 387,63
60613	Chauffage urbain	207 000,00	132 788,68	0,00	0,00	74 211,32
60622	Carburants	700,00	760,56	0,00	0,00	-60,56
60623	Alimentation	500,00	293,08	0,00	0,00	206,92
60624	Produits de traitement	5 000,00	4 875,77	0,00	0,00	124,23
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	841,96	0,00	0,00	158,04
60631	Fournitures d'entretien	14 000,00	15 003,41	0,00	0,00	-1 003,41
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	7 329,99	0,00	0,00	2 670,01
60636	Vêtements de travail	1 300,00	775,56	0,00	0,00	524,44
6064	Fournitures administratives	2 500,00	747,72	0,00	0,00	1 752,28
6068	Autres matières et fournitures	4 500,00	1 983,82	0,00	0,00	2 516,18
611	Contrats de prestations de services	15 000,00	10 084,75	0,00	0,00	4 915,25
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	362,26	0,00	0,00	9 637,74
61551	Entretien matériel roulant	500,00	2 028,03	0,00	0,00	-1 528,03
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6156	Maintenance	17 000,00	21 221,77	0,00	0,00	-4 221,77
6161	Multirisques	3 000,00	2 986,72	0,00	0,00	13,28
617	Etudes et recherches	6 000,00	5 489,36	0,00	0,00	510,64
6182	Documentation générale et technique	0,00	355,00	0,00	0,00	-355,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6188	Autres frais divers	200,00	336,00	0,00	0,00	-136,00
6226	Honoraires	2 200,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	864,00	0,00	0,00	1 136,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00	155,58	0,00	0,00	1 344,42
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	1 808,40	0,00	0,00	191,60
6237	Publications	500,00	1 188,00	0,00	0,00	-688,00
6241	Transports de biens	0,00	144,00	0,00	0,00	-144,00
6247	Transports collectifs	32 000,00	28 097,75	0,00	0,00	3 902,25
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	61,20	0,00	0,00	3 938,80
6261	Frais d'affranchissement	500,00	549,97	0,00	0,00	-49,97
6262	Frais de télécommunications	1 800,00	1 404,18	0,00	0,00	395,82
627	Services bancaires et assimilés	1 100,00	821,91	0,00	0,00	278,09
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
63512	Taxes foncières	0,00	63,00	0,00	0,00	-63,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>589 980,00</b>	<b>585 868,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 111,71</b>
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 800,00	1 807,29	0,00	0,00	-7,29
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 000,00	8 315,31	0,00	0,00	-315,31
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 100,00	1 084,68	0,00	0,00	15,32
64111	Rémunération principale titulaires	191 000,00	195 083,36	0,00	0,00	-4 083,36
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	10 000,00	10 700,88	0,00	0,00	-700,88
64118	Autres indemnités titulaires	36 000,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
64131	Rémunérations non tit.	135 000,00	137 028,85	0,00	0,00	-2 028,85
64138	Autres indemnités non tit.	18 000,00	61 376,32	0,00	0,00	-43 376,32
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	84 000,00	77 860,91	0,00	0,00	6 139,09
6453	Cotisations aux caisses de retraites	62 000,00	58 458,43	0,00	0,00	3 541,57
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 000,00	6 575,85	0,00	0,00	1 424,15
6455	Cotisations pour assurance du personnel	14 000,00	12 973,41	0,00	0,00	1 026,59
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 900,00	2 756,00	0,00	0,00	144,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 100,00	1 275,00	0,00	0,00	-175,00
6478	Autres charges sociales diverses	17 080,00	10 572,00	0,00	0,00	6 508,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>10,00</b>	<b>2,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7,18</b>
65888	Autres	10,00	2,82	0,00	0,00	7,18
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>1 174 790,00</b>	<b>1 016 575,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>158 214,54</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>34 666,00</b>	<b>32 546,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 119,12</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	34 666,00	0,00	0,00	0,00	34 666,00
661133	Remb. Int. emprunt transf. établ. rattac	0,00	32 546,88	0,00	0,00	-32 546,88
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>400,00</b>
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou à employer)			
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>1 209 856,00</b>	<b>1 049 122,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>160 733,66</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	236 710,00	236 366,78			343,22
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	236 710,00	236 366,78			343,22
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>236 710,00</b>	<b>236 366,78</b>			<b>343,22</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>236 710,00</b>	<b>236 366,78</b>			<b>343,22</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 446 566,00</b>	<b>1 285 489,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>161 076,88</b>
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>12 540,00</b>	<b>65 721,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-53 181,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 000,00	65 721,00	0,00	0,00	-61 721,00
6479	Remboursé sur autres charges sociales	8 540,00	0,00	0,00	0,00	8 540,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>400 000,00</b>	<b>339 515,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 484,86</b>
70631	Redevances services à caractère sportif	400 000,00	339 320,14	0,00	0,00	60 679,86
7066	Redevances services à caractère social	0,00	195,00	0,00	0,00	-195,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>997 414,00</b>	<b>840 704,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>156 709,80</b>
744	FCTVA	0,00	59,43	0,00	0,00	-59,43
7473	Participat° Départements	0,00	4 200,00	0,00	0,00	-4 200,00
74751	Participat° GFP de rattachement	997 414,00	836 444,77	0,00	0,00	160 969,23
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-0,78</b>
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,78	0,00	0,00	-0,78
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>1 409 954,00</b>	<b>1 245 941,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>164 012,88</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>2 936,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-2 936,00</b>
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 976,00	0,00	0,00	-1 976,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	960,00	0,00	0,00	-960,00
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>1 409 954,00</b>	<b>1 248 877,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>161 076,88</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>36 612,00</b>	<b>36 612,00</b>			<b>0,00</b>
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	36 612,00	36 612,00			0,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>36 612,00</b>	<b>36 612,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 446 566,00</b>	<b>1 285 489,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>161 076,88</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>4 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 000,00</b>
2031	Frais d'études	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (sauf opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (sauf opérations)</b>	<b>48 050,00</b>	<b>22 436,48</b>	<b>12 200,00</b>	<b>13 413,52</b>
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	31 050,00	17 681,01	0,00	13 368,99
2183	Matériel de bureau et informatique	17 000,00	4 755,47	12 200,00	44,53
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf opérations)</b>	<b>1 289 826,50</b>	<b>831,36</b>	<b>4 174,64</b>	<b>1 284 820,50</b>
2313	Constructions	1 289 826,50	831,36	4 174,64	1 284 820,50
<b>11</b>	<b>Opération d'équipement n° 11 (2)</b>	<b>8 300,00</b>	<b>5 040,00</b>	<b>3 240,00</b>	<b>20,00</b>
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 350 176,50</b>	<b>28 307,84</b>	<b>19 614,64</b>	<b>1 302 254,02</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>238 235,00</b>	<b>238 234,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,42</b>
168751	Dettes - GFP de rattachement	238 235,00	238 234,58	0,00	0,42
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>11 700,00</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>249 935,00</b>	<b>238 234,58</b>	<b>0,00</b>	<b>11 700,42</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>1 600 111,50</b>	<b>266 542,42</b>	<b>19 614,64</b>	<b>1 313 954,44</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</b>	<b>36 612,00</b>	<b>36 612,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</b>	<b>36 612,00</b>	<b>36 612,00</b>		<b>0,00</b>
13911	Etat et établissements nationaux	12 500,00	12 500,00		0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	12 500,00	12 500,00		0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	11 612,00	11 612,00		0,00
	<b>Charges transférées (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>36 612,00</b>	<b>36 612,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>1 636 723,50</b>	<b>303 154,42</b>	<b>19 614,64</b>	<b>1 313 954,44</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 262,69	0,00	-2 262,69
10222	FCTVA	0,00	2 262,69	0,00	-2 262,69
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		0,00	2 262,69	0,00	-2 262,69
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		0,00	2 262,69	0,00	-2 262,69
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	236 710,00	236 366,78		343,22
281318	Autres bâtiments publics	209 000,00	208 928,60		71,40
28135	Installations générales, agencements, ..	900,00	844,02		55,98
28158	Autres installat°, matériel et outillage	20 800,00	20 748,27		51,73
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	1 884,75		115,25
28184	Mobilier	110,00	108,00		2,00
28188	Autres immo. corporelles	3 900,00	3 853,14		46,86
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		236 710,00	236 366,78		343,22
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		236 710,00	236 366,78		343,22
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		236 710,00	238 629,47	0,00	-1 919,47
<b>Pour information</b>		1 400 013,50			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



## III – VOTE DU BUDGET

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)  
LIBELLE : Espace extérieur

## Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		8 300,00	A 5 040,00	3 240,00	20,00	B 5 040,00
20	Immobilisations incorporelles	8 300,00	5 040,00	3 240,00	20,00	5 040,00
2031	Frais d'études	8 300,00	5 040,00	3 240,00	20,00	5 040,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-5 040,00	D - B	-5 040,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.



## IV – ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

#### A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					5 600 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 600 000,00									
	CACIB				3 600 000,00	V	euribor 3 M	0,000	0,000			C	N	A-
	Caisse d'Epargne				2 000 000,00	F		0,000	3,890		T	C	N	A-
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>5 600 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 076 480,72					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 076 480,72					0,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-	635 304,00	0,00	R		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-	441 176,72	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 076 480,72</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

## A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

## A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

## A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166</b> <b>Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes au c/ 166</b> <b>Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

## A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE  
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.8

## A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

## A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500 €			25/09/2023
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	logiciel	2	02/07/2018
L	subventions d'équipement	40	02/07/2018
L	voitures	5	02/07/2018
L	camions et véhicules industriels	8	02/07/2018
L	meublier	10	02/07/2018
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	02/07/2018
L	matériel informatique	2	02/07/2018
L	matériel classique	6	02/07/2018
L	coffre fort	20	02/07/2018
L	installations et appareils de chauffage	10	02/07/2018
L	ascenseurs	20	02/07/2018
L	appareils de laboratoire	5	02/07/2018
L	équipement de garage et atelier	10	02/07/2018
L	équipements de cuisine	10	02/07/2018
L	installations de voirie	20	02/07/2018
L	équipements sportifs	10	02/07/2018
L	plantations	15	02/07/2018
L	autres agencements et aménagements de terrains	15	02/07/2018
L	terrains de gisement	10	02/07/2018
L	constructions sur sol d'autrui	10	02/07/2018
L	Bâtiments légers	10	02/07/2018
L	agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15	02/07/2018



## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>286 547,00</b>	<b>I 274 846,58</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>238 235,00</b>	<b>238 234,58</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	238 235,00	238 234,58
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>48 312,00</b>	<b>36 612,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	36 612,00	36 612,00
020	Dépenses imprévues	11 700,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>274 846,58</b>	<b>19 614,64</b>	<b>0,00</b>	<b>294 461,22</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>236 710,00</b>	<b>III 238 629,47</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>2 262,69</b>
10222	FCTVA	0,00	2 262,69
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>236 710,00</b>	<b>236 366,78</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281318	Autres bâtiments publics	209 000,00	208 928,60
28135	Installations générales, agencements, ..	900,00	844,02
28158	Autres installat°, matériel et outillage	20 800,00	20 748,27
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	1 884,75
28184	Mobilier	110,00	108,00
28188	Autres immo. corporelles	3 900,00	3 853,14
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>238 629,47</b>	<b>0,00</b>	<b>1 400 013,50</b>	<b>0,00</b>	<b>1 638 642,97</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 294 461,22</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 1 638 642,97</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) 1 344 181,75</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

## A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2023	Générateur vapeur FLH15	5 691,43	0,00	7
01/01/2023	All In Lenovo 21" Ordinateur	2 304,00	0,00	5
29/06/2023	Téléphone IP DECT W-AIR OFFICE	810,00	0,00	1
27/07/2023	Tablette SAMSUNG Galaxy Tab A8	402,00	0,00	1
24/10/2023	Menuiseries Alu	11 989,58	0,00	7
24/10/2023	Menuiseries Alu	-11 989,58	0,00	7
24/10/2023	Menuiseries Alu	11 989,58	0,00	7
24/10/2023	AMO création aire de jeux aquatiques	5 040,00	0,00	0
24/10/2023	AMO création aire de jeux aquatiques	-5 040,00	0,00	0
24/10/2023	AMO création aire de jeux aquatiques	5 040,00	0,00	0
07/11/2023	Création aire jeux et pédiluve Attestati	120,00	0,00	0
07/11/2023	Création aire jeux et pédiluve Attestati	711,36	0,00	0
22/11/2023	Vidéo projecteur pour salle réunion NAYE	959,40	0,00	1
22/11/2023	Vidéo projecteur pour salle réunion NAYE	280,07	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>28 307,84</b>	<b>0,00</b>	

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES****A10.2****A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A10.4****A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****A10.5****A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

## B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



## IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT  
RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**
**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>3,14</b>	<b>0,00</b>	<b>3,14</b>	<b>1,71</b>	<b>0,71</b>	<b>2,42</b>
Adjt adm	C	2,14	0,00	2,14	0,71	0,71	1,42
Adjt adm Pal 2Cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>2,71</b>	<b>0,00</b>	<b>2,71</b>	<b>1,71</b>	<b>1,00</b>	<b>2,71</b>
Adjt tech	C	2,71	0,00	2,71	1,71	1,00	2,71
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>9,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9,00</b>	<b>3,70</b>	<b>5,00</b>	<b>8,70</b>
Educateur APS	B	7,00	0,00	7,00	1,70	5,00	6,70
Educateur APS Pal 1Cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS Pal 2Cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>14,85</b>	<b>0,00</b>	<b>14,85</b>	<b>7,12</b>	<b>6,71</b>	<b>13,83</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Adjt adm	C	ADM	367	0,00	3-1	CDD
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Educateur APS	B	SP	867	0,00	A	CDI
Educateur APS	B	SP	778	0,00	3-2	CDD
Educateur APS	B	SP	389	0,00	A	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel.  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION  
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

C3.5

## C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

## 1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	25 269 100,79	6 788 075,84	6 445 848,12	12 035 176,83
RECETTES	25 269 100,79	6 497 607,83	3 780 449,11	14 991 043,85
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	26 961 031,16	16 891 483,21	0,00	10 069 547,95
RECETTES	26 961 031,16	19 102 084,78	0,00	7 858 946,38

(1) Y compris les rattachements.

## 2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

## BUDGET : 000032023 60001 - OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE / N°SIRET : 24640175600035

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	28 797,03	9 828,00	0,00	18 969,03
RECETTES	28 797,03	3 996,20	0,00	24 800,83
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	508 926,00	426 771,53	0,00	82 154,47
RECETTES	508 926,00	377 677,66	0,00	131 248,34

## BUDGET : 000082023 60003 - PISCINE NAYEO / N°SIRET : 24640175600084

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 636 723,50	303 154,42	19 614,64	1 313 954,44
RECETTES	1 636 723,50	238 629,47	0,00	1 398 094,03
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 446 566,00	1 285 489,12	0,00	161 076,88
RECETTES	1 446 566,00	1 285 489,12	0,00	161 076,88

## BUDGET : 000052023 60002 - ZONE COMMUNAUTAIRE DE BAUDREIX / N°SIRET : 24640175600050

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	775 000,00	513 201,10	0,00	261 798,90
RECETTES	775 000,00	1 232 719,82	0,00	-457 719,82
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	26 221,60	1 241 837,62	0,00	-1 215 616,02
RECETTES	26 221,60	1 234 288,24	0,00	-1 208 066,64

## BUDGET : 000022023 60004 - P.A.E. MONPLAISIR / N°SIRET : 24640175600027

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	54 213,02	0,00	0,00	54 213,02
RECETTES	54 213,02	0,00	0,00	54 213,02
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	144 241,97	11 476,95	0,00	132 765,02
RECETTES	144 241,97	0,00	0,00	144 241,97

BUDGET : 00072023 60005 - Extension P.A.E. Monplaisir / N°SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	3 013 651,58	1 084 471,11	0,00	1 929 180,47
RECETTES	3 013 651,58	1 863 778,03	0,00	1 149 873,55
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 486 874,58	1 940 596,18	0,00	1 546 278,40
RECETTES	3 486 874,58	1 275 442,11	0,00	2 211 432,47

BUDGET : 00062023 60006 - ZAE de Coarraze / N°SIRET : 24640175600076				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	132 205,00	66 546,19	0,00	65 658,81
RECETTES	132 205,00	64 755,19	0,00	67 449,81
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	211 290,00	67 163,19	0,00	144 126,81
RECETTES	211 290,00	68 448,19	0,00	142 841,81

BUDGET : 00092023 60007 - Photovoltaïque Assat / N°SIRET : 24640175600092				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	109 104,16	15 418,83	0,00	93 685,33
RECETTES	109 104,16	17 505,00	0,00	91 599,16
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	72 612,39	29 755,74	0,00	42 856,65
RECETTES	72 612,39	78 528,79	0,00	-5 916,40

BUDGET : 000102023 60008 - Zone Clément Ader / N°SIRET : 24640175600100				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	195 828,35	0,00	0,00	195 828,35
RECETTES	195 828,35	0,00	0,00	195 828,35
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	263 408,69	830,14	0,00	262 578,55
RECETTES	263 408,69	27,16	0,00	263 381,53

BUDGET : 000112023 60009 - Assainissement / N°SIRET : 24640175600118				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	6 156 684,15	2 897 024,26	87 924,22	3 171 735,67
RECETTES	6 156 684,15	2 531 165,35	0,00	3 625 518,80
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	5 092 308,04	2 597 426,05	0,00	2 494 881,99
RECETTES	5 092 308,04	3 181 894,38	0,00	1 910 413,66

BUDGET : 000122023 60010 - Eau / N°SIRET : 24640175600126				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	5 105 078,25	2 140 920,18	184 268,05	2 779 890,02
RECETTES	5 105 078,25	680 749,59	0,00	4 424 328,66
<b>FONCTIONNEMENT</b>				



BUDGET : 000122023 60010 - Eau / N°SIRET : 2464017560				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES	5 917 262,28	2 769 685,31	0,00	3 147 576,97
RECETTES	5 917 262,28	3 810 003,31	0,00	2 107 258,97

BUDGET : 000132023 60011 - GEMAPI / N°SIRET : 24640175600134				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	312 635,86	10 979,34	0,00	301 656,52
RECETTES	312 635,86	105 894,11	0,00	206 741,75
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	408 200,00	356 885,28	0,00	51 314,72
RECETTES	408 200,00	420 717,99	0,00	-12 517,99

BUDGET : 000142023 60012 - Eaux pluviales / N°SIRET : 24640175600159				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	3 602 366,00	357 374,76	0,00	3 244 991,24
RECETTES	3 602 366,00	98 764,76	0,00	3 503 601,24
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	437 580,29	78 583,17	0,00	358 997,12
RECETTES	437 580,29	229 632,48	0,00	207 947,81

BUDGET : 000152023 60013 - Zone Aéroport / N°SIRET : 24640175600142				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	11 630 578,39	7 455 911,27	0,00	4 174 667,12
RECETTES	11 630 578,39	6 770 825,05	0,00	4 859 753,34
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	13 440 868,05	7 245 784,65	0,00	6 195 083,40
RECETTES	13 440 868,05	6 872 509,26	0,00	6 568 358,79

BUDGET : 000162023 60014 - ZAE d'Asson / N°SIRET : 24640175600167				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	953 163,69	283 601,44	0,00	669 562,25
RECETTES	953 163,69	275 213,69	0,00	677 950,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 360 420,49	338 992,44	0,00	1 021 428,05
RECETTES	1 360 420,49	338 242,44	0,00	1 022 178,05

BUDGET : 000172023 60015 - CCPN IMMOBILIER LOCATIF ECO / N°SIRET : 24640175600175				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
RECETTES	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	75 301,00	4 197,00	0,00	71 104,00
RECETTES	75 301,00	9 250,00	0,00	66 051,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

### 3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	59 015 129,77	21 926 506,74	6 737 655,03	30 350 968,00
RECETTES	59 015 129,77	20 381 604,09	3 780 449,11	34 853 076,57
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	59 853 112,54	35 286 957,58	0,00	24 566 154,96
RECETTES	59 853 112,54	38 284 235,91	0,00	21 568 876,63
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	118 868 242,31	57 213 464,32	6 737 655,03	54 917 122,96
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	118 868 242,31	58 665 840,00	3 780 449,11	56 421 953,20

(1) Y compris les rattachements.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION  
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS  
ANNEXES****C3.5****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	59 015 129,77	21 926 506,74	6 737 655,03	30 350 968,00
RECETTES	59 015 129,77	20 381 604,09	3 780 449,11	34 853 076,57
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	59 853 112,54	35 286 957,58	0,00	24 566 154,96
RECETTES	59 853 112,54	38 284 235,91	0,00	21 568 876,63
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	118 868 242,31	57 213 464,32	6 737 655,03	54 917 122,96
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	118 868 242,31	58 665 840,00	3 780 449,11	56 421 953,20

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



## IV – ANNEXES

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

## D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,45	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	1,70	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	25,01	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	8,83	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>320 000,00</b>	<b>0,00</b>

## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 52  
 Nombre de membres présents : 0  
 Nombre de suffrages exprimés : 0  
 VOTES :  
 Pour : 0  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 27/03/2024

Présenté par (1) le Président Christian PETCHOT-BACQUÉ.  
 A Bénégacq, le 08/04/2024  
 le Président Christian PETCHOT-BACQUÉ

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.  
 A Bénégacq, le 08/04/2024  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AURIGNAC Michel , Conseiller communautaire	
BARBE-BARRAILH Jean-Laurent , Conseiller communautaire	
BASSE-CATHALINAT Jean-Pierre , Conseiller communautaire	
BERCHON Jean-Marie , Conseiller communautaire	
BOURDAA Bruno , Conseiller communautaire	
BROGNOLI Katty , Conseiller communautaire	
CABANNE Pascal , Conseiller communautaire	
CALAS Serge , Conseiller communautaire	
CANTON Marc , Conseiller communautaire	
CAPERET Alain , Conseiller communautaire	
CASTAIGNAU Serge , Conseiller communautaire	
CAUSSE Philippe , Conseiller communautaire	
CAZALA-CROUTZET Marie-Ange , Conseiller communautaire	
CAZET Michel , Conseiller communautaire	
CHABROUT Guy , Conseiller communautaire	
COURADET Sébastien , Conseiller communautaire	
DAUGAS Sylvie , Conseiller communautaire	
DEQUIDT Alain , Conseiller communautaire	
DOUSSINE Roger , Conseiller communautaire	
DUFAU Marc , Conseiller communautaire	
DURAND Pascale , Conseiller communautaire	



**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

ESCALE Francis , Conseiller communautaire	
FAUX Jean-Pierre , Conseiller communautaire	
FRAIZE Cyrille , Conseiller communautaire	
GARROCQ Anne-Marie , Conseiller communautaire	
GRACCIA Alain , Conseiller communautaire	
HUROU Nicole , Conseiller communautaire	
LABAT Marc , Conseiller communautaire	
LACARRERE Florent , Conseiller communautaire	
LACROUX Philippe , Conseiller communautaire	
LAFFITTE Jean-Jacques , Conseiller communautaire	
LESCLOUPÉ François , Conseiller communautaire	
LORRY Béatrice , Conseiller communautaire	
LUCANTE Michel , Conseiller communautaire	
MADEC Cédric , Conseiller communautaire	
MALDONADO Marie , Conseiller communautaire	
MIDOT Patrick , Conseiller communautaire	
MINVIELLE Michel , Conseiller communautaire	
MULLER Véronique , Conseiller communautaire	
PARGADE Didier , Conseiller communautaire	
PETCHOT-BACQUE Christian , Président	
PRAT Séverine , Conseiller communautaire	
PUBLIUS Françoise , Conseiller communautaire	
PUYAL Bernard , Conseiller communautaire	
PUYOU Ena , Conseiller communautaire	
RHAUT Jean-Christphe , Conseiller communautaire	
SARTHOU Julie , Conseiller communautaire	
TOUSSAINT Coralie , Conseiller communautaire	
VANHOOREN Audrey , Conseiller communautaire	
VIGNAU Hubert , Conseiller communautaire	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

VIRTO Stéphane , Conseiller communautaire

d'ARROS Gérard , Conseiller communautaire

Certifié exécutoire par (1) le Président Christian PETCHOT-BACQUÉ, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le  
A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.